Photo : Shutterstock

LA SST À L'UNIVERSITÉ

APPRENDRE PAR LA PRATIQUE

PAR LYNDIE LÉVESQUE **Au Québec, de plus en plus d'universités offrent des programmes spécialisés en santé et sécurité au travail, et c'est le cas notamment de l'Université de Sherbrooke. Afin d'en apprendre plus sur le contenu et la mission de ce type de programme, nous nous sommes entretenus avec Lynn Mills et Marie-Michelle Gouin, respectivement responsable des programmes de premier et de deuxième cycle de santé et de sécurité au travail de l'Université de Sherbrooke. Rencontre avec deux passionnées de la SST.**

PLUSIEURS FORMULES, UN OBJECTIF

L'Université de Sherbrooke offre un programme de premier cycle, le certificat en santé et sécurité au travail, ainsi que deux microprogrammes de deuxième cycle, appelés Gestion stratégique de la santé et sécurité au travail et Gestion de la santé organisationnelle.

LE CERTIFICAT

Les deux expertes présentent le certificat en santé et sécurité au travail comme un « coffre à outils » : « On couvre vraiment les bases d'un domaine super complexe et multidisciplinaire. On aborde l'ergonomie, les procédés industriels, la législation et ça, autant au niveau de la prévention que de la gestion de dossier », explique Marie-Michelle Gouin.

En effet, le certificat est d'abord fait pour les professionnelles et professionnels, qui sont déjà en emploi. La majorité des étudiantes et étudiants sont donc adultes et ils doivent détenir un DEC ou l'équivalent. Il importe de mentionner que le programme, qui se donne sur deux ans, attire des gens de tous les

horizons : gestionnaires, travailleurs, représentants syndicaux, représentants à la prévention... Selon Lynn Mills, ces gens s'inscrivent au certificat pour « garnir leur coffre à outils », c'est-à-dire pour élargir leur bassin de connaissances. « Ça rend la dynamique d'apprentissage vraiment intéressante, dit Mme Mills. Les étudiants cherchent des outils pour comprendre, ouvrir un dialogue avec les autres et faire progresser la santé et la sécurité dans leurs organisations respectives ».

« On pourrait penser que cela donne lieu à des discussions houleuses, mais pas du tout, poursuit l'experte. C'est toujours fait avec une approche très respectueuse et constructive; les étudiants échangent avec leurs collègues, ils veulent comprendre la perspective des autres. Finalement, ils ont tous le même objectif, mais leur approche est différente », résume Lynn Mills, qui a elle-même étudié au certificat avant d'y être impliquée professionnellement.

Cette année, le certificat accueille un peu plus de 80 étudiantes et étudiants alors que, l'année passée, il y en avait 55. « On attribue cette croissance au fait qu'on a modifié l'offre de cours en mode formation à distance », explique Lynn Mills. Il faut toutefois savoir que cette transition date d'avant la pandémie de COVID-19, qui a forcé les universités à migrer vers les cours à distance. En effet, le virage « à distance » de ce certificat visait à rejoindre davantage de professionnels et à s'ajuster à leur horaire déjà chargé.

LES MICROPROGRAMMES DE DEUXIÈME CYCLE

« Au deuxième cycle, on veut former des acteurs de changement en santé et sécurité au travail », déclare Marie-Michelle Gouin. « Quand Michel Péruse a créé le premier microprogramme en gestion stratégique de la santé et sécurité au travail, en 2010, son objectif était d'outiller les gestionnaires dans leur quotidien. Par exemple, lorsque l'un d'eux doit porter un projet en SST auprès d'un supérieur, ou alors élaborer un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail et le mettre en œuvre », explique l'experte. Ainsi, ces étudiantes et étudiants développeront des stratégies pour améliorer la prise en charge de la santé et sécurité dans leur milieu de travail.

Le microprogramme de gestion de la santé organisationnelle, offert depuis 2016, s'adresse, quant à lui, à des gens qui veulent devenir des experts ou des conseillers en santé organisationnelle. Ainsi, même si les deux microprogrammes sont différents, on peut dire qu'ils sont complémentaires.

Pour entrer au deuxième cycle, les candidats doivent avoir une base universitaire. Certaines personnes poursuivent dans l'un des deux programmes après avoir complété le certificat; d'autres proviennent d'un autre baccalauréat, notamment celui en ressources humaines. Toutefois, ce bac ne contient qu'un cours abordant la santé et la sécurité au travail, précise Lynn Mills « Cela fait en sorte que c'est particulièrement difficile d'intéresser les étudiants au domaine », croit-elle. Pour contrecarrer cette situation, elle incite les étudiantes et étudiants à suivre des cours du certificat, en espérant que plusieurs aient la piqûre et continuent dans cette voie. « Il y a quelques années, on avait moins de dix étudiants par cohorte au deuxième cycle et, là, on en a une vingtaine », dit Marie-Michelle Gouin.

VERS LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MAÎTRISE

« J'ai déjà encadré des étudiants à la maîtrise en intervention et changement organisationnel qui s'intéressaient à l'univers de la santé et la sécurité au travail, mais il n'y a pas de programme spécialement conçu pour ces étudiants-là », explique Lynn Mills.

S'il n'existe pas encore de programme de maîtrise en santé et sécurité du travail, Marie-Michelle Gouin en fait un objectif personnel. En effet, elle souhaite réunir les ressources nécessaires à la création du premier programme de maîtrise dans le domaine au Québec. « Ce n'est pas pour tout de suite, mais au cours des prochaines années, je pense que ça pourrait se faire », conclut celle qui se passionne pour la recherche depuis toujours. ■

Lynn Mills
Responsable des programmes de premier cycle de santé et de sécurité au travail de l'Université de Sherbrooke

Marie-Michelle Gouin
Responsable des programmes de deuxième cycle de santé et de sécurité au travail de l'Université de Sherbrooke

Photos : École de Gestion, Université de Sherbrooke